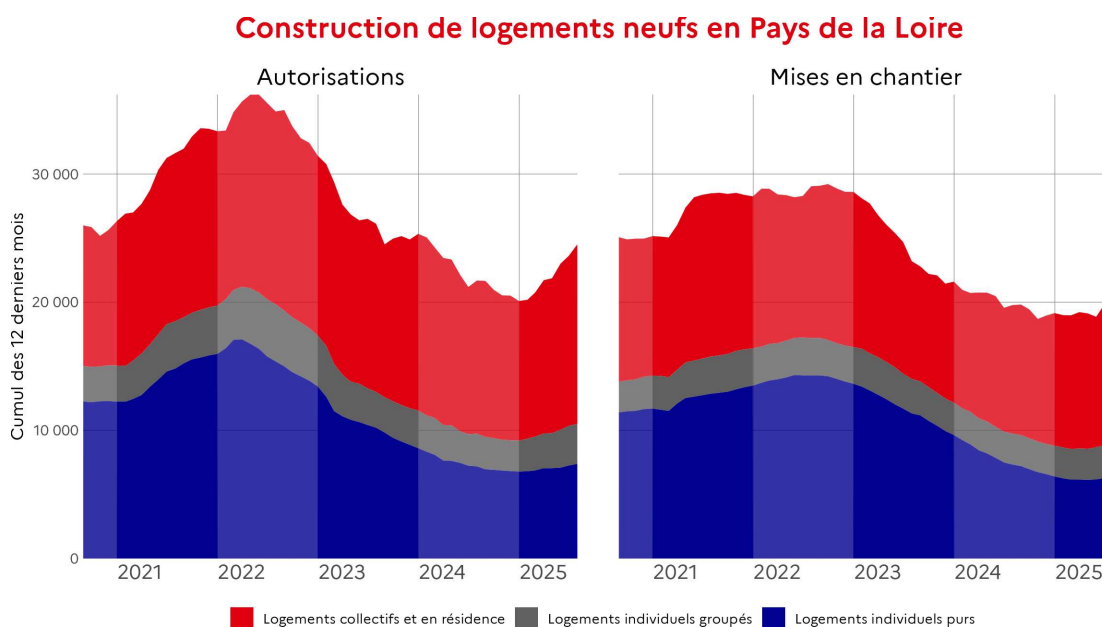


La construction mensuelle de logements neufs (Sitadel)

Juillet 2025 : le redressement des délivrances de permis
ne se reflète toujours pas dans les mises en chantiers



La sortie de crise de la construction de logements neufs se poursuit. Après avoir touché le fond en début d'année, le cumul annuel de permis de construire est ainsi en forte croissance. Les mises en chantier demeurent néanmoins à un niveau très bas.

Entre août 2024 et juillet 2025, 24 500 logements ont été autorisés à la construction dans la région. Ce volume est en hausse de 13 % par rapport aux douze mois précédents, soit la plus forte augmentation des trente-sept derniers mois. En France, le nombre d'autorisations s'est accru de 4 %.

La croissance des permis de construire, observée dans quatre départements de la région, n'a pas été de même ampleur selon le territoire (de + 4 % en Mayenne à + 71 % dans la Sarthe). Le Maine-et-Loire s'est démarqué avec un repli de 2 %.

Les évolutions par type de logements ont également été contrastées. Les autorisations de logements collectifs se sont accrues de 22 %. C'est sept fois plus que celles des maisons individuelles pures (+ 3 %).

D'août 2024 à juillet 2025, 19 600 logements ont été mis en chantier dans les Pays de la Loire, en repli de 1 % par rapport aux douze mois précédents (contre + 6 % en France). Ce cumul sur douze mois stagne sous la barre des 20 000 logements depuis plus d'un an.

Le nombre estimé de logements commencés suit généralement celui des permis de construire dans un délai d'environ un à deux trimestres. La hausse des autorisations devrait donc se traduire par un redémarrage progressif des mises en chantier d'ici la fin d'année.